



**Saints-Cœurs Kfarhabab**

**Tél : 09-920764/5/7**

**Fax : 09-920768**

**kfarhabab@sscc.edu.lb**



## **Statut du Comité social SSCC Kfarhabab**

### **PREAMBULE**

Le milieu scolaire est le lieu idéal pour éveiller le sens mutualiste, le sens de l'engagement et de la responsabilité. Partant du principe « réduire les inégalités, promouvoir la justice sociale et rendre service afin de créer des conditions propices à l'épanouissement de chacun à l'école », le Comité social est créé en 2012-2013 au Collège des Saint-Cœurs Kfarhabab.

Il vise avant tout à renforcer les liens entre l'école, la famille et la société par une mobilisation générale orientée vers le bien commun. Son but est de créer « des hommes et des femmes debout devant Dieu, avec et pour les autres », par l'initiation des jeunes au don de soi, à l'engagement et à la justice, tout en favorisant le partenariat.

### **OBJECTIFS**

- Sensibiliser toute la famille du Collège aux valeurs humaines de solidarité, d'entraide et de partage, qui se concrétisent par un changement effectif de comportement social.
- Créer un impact positif et durable sur la société et l'environnement en responsabilisant les élèves par rapport au rôle qu'ils peuvent jouer dans l'amélioration de la réalité sociale de leur pays et du monde, et cela, en réponse au projet éducatif de la congrégation : « Former tout homme et tout l'homme ».
- Concrétiser l'engagement des élèves par l'initiation et la conception d'une panoplie d'activités et de projets sociaux divers.

### **DIRECTION**

Le Comité est dirigé par un Bureau d'administration, formé d'un(e)/de :

- Coordinateur (nommé pour 3 ans par le chef d'établissement)
- Assistante sociale du Collège (membre de droit)
- Animateur social du Collège (membre de droit)
- Responsable de l'aumônerie du Collège (membre de droit)
- Représentant du Comité des parents (nommé par le Comité)
- Représentant du corps professoral (nommé par le chef d'établissement)
- Chefs d'équipe (élus par les volontaires du Comité) : le nombre des chefs d'équipe varie selon le nombre d'activités régulières et ponctuelles

Ce bureau réfléchit aux objectifs et aux projets du Comité, organise les temps de formation, s'assure de la bonne marche de ses activités, gère les finances, facilite les démarches de l'action sur le terrain, assure la continuité et évalue périodiquement le fonctionnement interne et les activités du Comité. Il se réunit une fois tous les 15 jours. Son mandat d'un an est du 1er novembre au 31 octobre de chaque année.

## LES ADHÉRENTS

Le Comité social est composé de volontaires permanents, de la classe de 5e à la classe de Terminale, qui se regroupent en équipes, en fonction d'une problématique sociale qu'ils auront choisie. Des cartes annuelles de membres sont délivrées par le Comité social à tous les membres permanents, avant les élections des chefs. Des volontaires occasionnels, élèves, anciens, parents ou éducateurs, peuvent apporter une aide ponctuelle ou participer, selon les besoins, aux activités régulières ou ponctuelles.

## PROFIL SOUHAITABLE DU JEUNE ADHERANT

Elève de l'établissement ayant :

- Sens de l'engagement
- Sens de l'ouverture
- Sens de la tolérance
- Disponibilité
- Désir de se développer et de se former
- Envie de travailler en collaboration avec d'autres
- Sens de la communication

## TYPES D'ACTIVITÉS

- **Activités régulières** : soutien scolaire, parrainage et visites d'associations... Chaque équipe choisit, au début de l'année scolaire, une problématique sociale vis-à-vis de laquelle elle s'engagera pour l'année, dans le cadre « d'activités régulières ». Elle se rendra chaque semaine ou quinzaine à l'organisme choisi, pour y animer une activité planifiée à l'avance. Un rapport sera établi par le secrétaire de l'équipe à l'issue de chaque visite.
- **Activités ponctuelles** : plusieurs activités ponctuelles sont organisées durant l'année scolaire : forum de recrutement, Noël : collecte de pulls, jouets, friandises, vêtements, denrées alimentaires, 24h famine, voyage, scolarthèque, foire du livre...)
- **Projets d'autofinancement** : plusieurs activités d'autofinancement sont organisées au cours de l'année scolaire : bal masqué, kermesse, semaine de la crêpe, soirées à la cantine, street ball, tombola, Collège en fête, projet d'été (centre aéré, chantier...)
- **Sessions de formation ayant pour but de** : développer la performance et les compétences des ressources humaines du Comité ; créer un cadre officiel pour le partage d'expériences et l'échange ; ajuster les dysfonctionnements (comportements, attitudes) ; optimiser toutes les chances de réussite des actions menées par les adhérents.
- **Activités de loisirs pour les volontaires** : pour l'épanouissement des volontaires, la création d'un esprit de famille et afin d'encourager une plus grande solidarité entre les membres, plusieurs sorties, week-ends, rencontres, seront prévus durant l'année, regroupant tous les volontaires permanents.